

**Suite à notre déclaration liminaire**

[https://06.snuipp.fr/IMG/pdf/Declaration\\_liminaire\\_Capd\\_4\\_Mai\\_2021.pdf](https://06.snuipp.fr/IMG/pdf/Declaration_liminaire_Capd_4_Mai_2021.pdf)

**et aux questions posées par le SNUipp-FSU, réponses de la Dsden :**

- les tests salivaires ont repris dans les écoles la semaine dernière et dans les collèges depuis hier. Ce mardi 4 mai à midi, 874 tests réalisés (860 élèves; 14 personnels Education).
- Auto tests distribués dans les écoles pour les PE mais aussi Aesh. Réassort prévu dans la semaine du 20 mai pour les écoles.
- 68 contractuels à ce jour dans le département (48 avant les vacances + 20 depuis).
- Pour les réunions à plus de 6 : la secrétaire générale de la Dsden reconnaît effectivement la lecture de la Faq mais indique qu'il faut tenir compte aussi de la configuration des locaux notamment. Pour le SNUipp comme indiqué dans la Faq ministérielle, pas de présentiel si plus de 6 ni brassage.
- Sur les formations annulées : priorité du Dasen = accueil des élèves. Si certaines formations peuvent être maintenues même si elles ne concernent au final qu'une partie des collègues convoqués car remplacés, elles seront maintenues. Le SNUipp rappelle que les formations dites statutaires, notamment celles des débuts de carrière, sont un droit et qu'elles sont nécessaires et réclamées par ces collègues même en visio. Demande de les reprogrammer. Réponse Dsden : on va essayer de voir le calendrier mais compliqué ...
- Sur les rendez vous de vaccination qui tombent pendant le temps de travail : comme nous l'avons déjà écrit auparavant et comme cela est indiqué dans la FAQ ministérielle : si impossibilité de modifier ce rendez vous (par exemple se rendre sur la pause méridienne ou après 17h), une ASA est possible pour aller se faire vacciner (donc autorisation sans retenue de salaire). Il y a notamment beaucoup de collègues convoqués ce vendredi sur Nice. Des «facilités» d'horaires sont proposées par le Centre mais difficile de changer en totalité.

## **Capd: l'étude des refus des 3èmes demandes et + de congés de formation professionnelle.**

**Seul le SNUipp-FSU est intervenu à l'occasion des débats.**

Le SNUipp-FSU a à nouveau dénoncé la dotation allouée au département qui est cette année encore en stagnation (114 mois à allouer) et reste largement insuffisante eu égard les besoins exprimés.

**Même si cette année les demandes sont un peu moins nombreuses : 87 au total contre 104 l'an dernier.**

Lassitude des collègues de courir derrière l'obtention du congé ? « Débrouillardise » pour d'autres qui essaient d'avancer bon an mal an dans leurs projets ? Ou situation très compliquée encore cette année dans les écoles qui peut expliquer l'oubli de la demande ? Peut être un peu des deux mais une tendance à la baisse qui interroge...

Sans compter l'absence totale de possibilités de congés de mobilité (le nombre de demandes dans le groupe 3 est en très nette augmentation), les refus de temps partiel, de disponibilité ou de détachement mais aussi le peu d'acceptation des demandes de rupture conventionnelle qui amputent d'autant les possibilités, déjà bien minces, de reconversion, de mobilité ou de « seconde carrière » de nombreux collègues.

**Cette année, pour la 1ère fois, l'administration ne nous a pas adressé les documents dans leur totalité comportant l'ensemble des demandes formulées par les collègues.**

Seuls les refus des 3èmes demandes consécutives et +... ont été listés.

Cette nouvelle procédure est en lien direct avec l'application de la Loi Fonction Publique qui dessaisit les Capd de leur rôle de contrôle paritaire des opérations touchant pourtant la vie des écoles et de ses personnels, laissant aussi de fait planer le doute sur la transparence et l'équité de traitement puisque toutes les demandes ne sont pas connues ; de même toutes les candidatures nominativement retenues ou refusées.

**Le SNUipp-FSU a cependant travaillé en amont de cette CAPD en lien avec les doubles fournis par les collègues pour vérifier les éléments fournis mais plus que jamais les doubles des collègues nous sont indispensables dans ce cadre.**

Cette année encore beaucoup de collègues n'en sont pas à leur première demande. Les candidatures - 87 demandes - ont été classées en 3 catégories et 13 collègues retenus.

Quant aux refus des 3èmes demandes et +, ils ont en effet été listés par la Dsden...pour au final entériner le refus...au motif d'une dotation insuffisante...

**Et comble de la « procédure », la Capd a du émettre un avis sur ces refus !**

**Bien évidemment le SNUipp a voté Contre...**

**Pour le SNUipp-FSU, une seule solution possible : augmenter de manière conséquente la dotation et se donner les moyens réels de satisfaire un plus grand**

## **nombre de demandes.**

A quoi bon lister... sans proposer de débouché !? Ce sont **29** collègues qui voient leur demande à nouveau refusée malgré au moins 3 demandes consécutives...

Et on s'aperçoit de fait aussi que les barèmes (*1 pt / année d'ancienneté + 5 pts par demandes consécutives – Puis Ags puis âge pour discriminer*) sont de plus en plus conséquents pour arriver à décrocher le congé !

## **Au final:**

- **Diplômes de Niveau 1 (Master 2 et au-delà):** 21 demandes, 3 départs = 22 mois.

Dernier pris : barème = 32.

10 «3èmes demandes et +» refusées.

- **Diplômes de Niveau 2 (Licence ou équivalent et M1):** 28 demandes , 4 départs =39 mois

Dernier pris, barème = 37.

9 «3èmes demandes et +» refusées.

- **Diplômes de Niveau 3 (diplômes de niveau III à V et formations non diplômantes):**

38 demandes, 6 départs = 53 mois.

Dernier pris, barème = 34.

10 «3èmes demandes et +» refusées.

